



le boat

Tous à bord !

Communiqué de presse

AVEC LES BATEAUX SANS PERMIS **LE BOAT**, CAP SUR LES VIGNOBLES DE BOURGOGNE POUR DES CROISIÈRES PLACÉES SOUS LE SIGNE DES GRANDS CRUS !

Avec 18 bases en France, de l'Alsace à l'Aquitaine et de la Charente au Canal du Midi, rares sont les itinéraires de croisières de la société **Le Boat** qui ne traversent pas un vignoble.

Les bateaux sans permis de Le Boat passent également par la Bourgogne, terre de naissance de grands crus comme Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Chablis, Meursault ou encore Pouilly Fuissé.

Embarquer dans un bateau Le Boat le temps d'un week-end ou de vacances est donc une façon originale de découvrir les bonnes bouteilles. Le leader du tourisme fluvial en Europe présente aujourd'hui deux itinéraires placés sous le signe de la vigne, qui révèlent deux facettes de la Bourgogne : la **Franche-Comté** et le **Loire Nivernais**.



DES DÉGUSTATIONS AU FIL DE L'EAU

C'est bien connu : les vins sont bien meilleurs lorsqu'on les déguste dans leur région d'origine. Et la Bourgogne est un terroir initiatique par excellence. On y trouve aussi bien des vins mondialement reconnus que des vins rares aux productions confidentielles.

Explorer cette région en bateau sans permis offre de nombreux avantages. Les voyageurs peuvent s'arrêter quand et où ils le souhaitent, en se composant un programme sur-mesure, pour aller à la rencontre de vignerons qui leur montreront leurs secrets de fabrication.

Au programme : visites des caves, dégustation, balades dans les vignes, ateliers et stages œnologiques, déjeuners au domaine, et découverte de l'art de la tonnellerie.

BALADE FLUVIALE EN FRANCHE-COMTÉ

La route des vins est signalée par des panneaux à fond marron sur lesquels se trouve une grappe blanche. Elle va de Dijon à Santenay en passant par Nuits-Saint-Georges et Beaune.

Cet itinéraire de 60 kilomètres s'étend sur un bandeau étroit qui s'étire sur un axe nord-sud, avec une altitude maximale de 400 mètres. Il permet de découvrir les Climats du vignoble de Bourgogne, de petites parcelles de vignes réparties sur la côte de Beaune et la côte de Nuits, emblématiques du terroir bourguignon et inscrites au patrimoine de l'UNESCO.

En navigant sur le Canal de Bourgogne, sur la Saône, le Doubs ou encore le Canal du Rhône au Rhin, les amateurs de bons crus pourront traverser des vignobles légendaires, comme Pommard, Meursault, Gevrey-Chambertin ou bien encore Chambolle-Musigny.

Faire escale près de **Chagny**, de Chalon-sur-Saône, de Fontenoy-le-Château ou de **Mâcon** permet de découvrir les terroirs et de faire des dégustations exceptionnelles, en accompagnant les vins avec les fromages de la région.



ESCAPADE EN LOIRE NIVERNAIS

Pour découvrir cette autre facette de la Bourgogne, les navigateurs en herbe pourront emprunter plusieurs cours d'eau : le Canal de Briare, le Canal latéral à la Loire, l'Yonne, le Canal de Bourgogne et le Canal du Nivernais.

Le Val de Loire Nivernais est ponctué de châteaux majestueux, de jardins colorés, de villes romaines et de villages médiévaux avec, toujours, des vignobles à perte de vue.

De nombreux itinéraires sont possibles, à choisir en fonction des cépages et des vins que l'on souhaite déguster. Pour goûter aux fameux vins de Chablis, il faut s'arrêter près d'Auxerre. Une escale aux « Caves de Bailly », aménagées dans d'anciennes carrières de calcaire, permet de déguster le Crémant de Bourgogne. Pour sortir des sentiers battus, les amateurs de belles bouteilles pourront amarrer leur bateau à Tannay, qui est réputée pour ses vins blancs.

Certains itinéraires fluviaux entraineront les voyageurs vers les vignobles de Pouilly, joyaux du Nivernais, qui se trouve sur la rive opposée à **Sancerre**, dans le Cher, où se trouve la Maison des Sancerre, une bâtisse du 15e siècle dédiée à l'art de la vinification.



À PROPOS DE LE BOAT



Avec plus de 50 ans d'expertise, Le Boat est le leader du tourisme fluvial en Europe et au Canada. Son histoire a commencé en 1969, quand l'entrepreneur Michael Streat a fondé la société Blue Line. Au départ dotée d'une flotte de 8 bateaux seulement, l'entreprise a prospéré et s'est agrandie.

En 2007, Blue Line fusionne avec deux autres marques historiques, Connoisseur, à l'origine constructeur de bateaux sur les Norfolk Broads, et Emerald Star, le spécialiste de la croisière en Irlande. Le Boat était né.

Le Boat s'impose rapidement comme une référence des croisières fluviales sans permis en Europe, et ouvre une base au Canada. La société dispose de la plus grande flotte de bateaux fluviaux sans permis au monde, avec 900 bateaux répartis sur 9 pays, 17 régions de navigation et 34 bases.

Au-delà des chiffres, Le Boat est avant tout **l'ambassadeur d'un véritable art de vivre** à contre-courant du tourisme de masse et d'un rythme de vie effréné. En couple, en famille ou entre amis, chacun(e) devient le capitaine de son bateau et de ses vacances pour retrouver le goût de la liberté et vivre au rythme de l'eau ! Il n'y a plus d'horaires, plus d'obligations, plus de prêt-à-penser et de prêt-à-consommer. Il suffit de se laisser guider par ses goûts et ses envies du moment pour se créer un itinéraire sur mesure et vivre une expérience inoubliable.

La navigation fluviale ouvre le champ des possibles, chaque jour devient une nouvelle aventure pleine de découvertes, de rires, de détente et de moments complices. Le mot d'ordre chez nous c'est : **LA LIBERTÉ**. Liberté de passer toute la journée à bronzer sur le pont supérieur du bateau, partir à l'aventure, déguster un verre un livre à la main, ou vous ressourcer tout en profitant des paysages qui vous entourent.

Pour en savoir plus

Site web : <https://www.leboat.fr/>

 <https://www.facebook.com/leboatfrance/>

 <https://www.instagram.com/leboat.france>

Contact presse

Emily Deighton

E-mail : emily.deighton@leboat.com

Tél. : 07 52 62 20 24